

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME D'ETAT DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF »
MENTION « SPELEOLOGIE »**

<p>REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p>REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p>MODALITES D'EVALUATION</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de spéléologie</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de spéléologie en lien avec les spécificités des publics encadrés</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en spéléologie - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de spéléologie, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en

<p>Elaboration et partage de programmes sportifs en spéléologie adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>		<p>équipe et l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
--	--	--	--

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de spéléologie</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de spéléologie en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux
--	--	--	---

<p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en spéléologie</p> <p>- une soutenance orale.</p>	<p>caractéristiques spécifiques des acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe aux actions de tutorat dans la structure de spéléologie en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteuré - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de spéléologie afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure de spéléologie - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité
--	--	--	---

			- Effectue le bilan des actions réalisées
UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN SPELEOLOGIE			
<p>Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en spéléologie</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure de spéléologie</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique</p> <p>Proposition des démarches de perfectionnement</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en spéléologie</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en spéléologie</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des pratiquants</p> <p>Accompagnement des pratiquants dans l'analyse de leur pratique</p> <p>Conception des interventions dans le champ de la formation en spéléologie</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en spéléologie</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en spéléologie</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en spéléologie</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en spéléologie</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>A)</p> <ul style="list-style-type: none"> - une préparation écrite de séance d'enseignement sportif en spéléologie - une conduite de séance d'enseignement sportif en spéléologie suivie d'une soutenance orale. <p>B) deux démonstrations techniques de sécurité</p> <p>C)</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit personnel d'un cycle de perfectionnement sportif en spéléologie composé de trois séances minimum - une conduite d'un stage de perfectionnement sportif en spéléologie en sécurité, d'une durée comprise entre trois et cinq jours - une action de formation au cours du stage de perfectionnement sportif en 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en spéléologie - Conduit un enseignement collectif en spéléologie - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en spéléologie - Définit le plan d'entraînement en spéléologie - Conduit l'entraînement en spéléologie - Encadre un groupe dans le cadre du perfectionnement en spéléologie - Évalue le cycle d'entraînement en spéléologie - Élabore des scénarios pédagogiques en spéléologie - Prépare les supports de ses interventions en spéléologie - Met en œuvre une situation formative en spéléologie - Adapte son intervention aux réactions des stagiaires en spéléologie - Évalue des actions de formation en spéléologie

		spéléologie susmentionné - un entretien portant notamment sur les aspects sécuritaires D) une conduite de séance d'encadrement en grande course en spéléologie d'une durée d'une journée maximum	
--	--	---	--

UC 4 : ENCADRER LA SPELEOLOGIE EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement de la spéléologie en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement de la spéléologie en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité spéléologie</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en spéléologie</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en spéléologie</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en spéléologie</p> <p>C 4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en spéléologie</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>A) une exploration d'envergure en équipe</p> <p>B) un entretien portant sur une liste de quatre courses spéléologiques réalisées en équipe.</p> <p>C)</p> <p>- un document écrit personnel d'un cycle de perfectionnement sportif en spéléologie composé de trois séances minimum</p> <p>- une conduite d'un stage de perfectionnement sportif en spéléologie en sécurité, d'une durée comprise entre trois et cinq jours suivie un entretien portant notamment sur les aspects sécuritaires</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en spéléologie - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en spéléologie - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité. - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique de la spéléologie pour le pratiquant - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en spéléologie - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique de la spéléologie - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique de la spéléologie et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de spéléologie
---	--	---	---

		D) une conduite de séance d'encadrement en grande course en spéléologie d'une durée d'une journée maximum	- Prévient les comportements à risque en spéléologie - Agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.
--	--	---	---